

REPUBLIQUE FRANCAISE


**DEPARTEMENT
DU JURA**

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

22 septembre 2022

et qu'elle a été faite le

22 septembre 2022

Que le nombre des membres en exercice est de : 48

Présents : 38

Absents suppléés : 0

Absents excusés : 10

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibération n°

DCC2022_09_152

Objet :

Adhésion à l'ARETE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE**
EXTRAIT
**Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire
Séance du Jeudi 29 septembre 2022**

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt-deux, le 29 septembre

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérome FASSET.

Présents : **Courfontaine :** M. Jean-Noël ARNOULD
Dammartin Marpain : M. Antony BOURCET
Dampierre : M. M. Laure VALENTIN, M. Alain GOUNAND, M. M. Nathalie HONORIO,
Etrepigny : M. M. Anthony FALCONNET
Evans : M. M. Emmanuel BARBERET
Fraisans : M. M. Sébastien HENGY, M. M. Marie-Anne LONGY, M. M. Dominique JOLY
Gendrey : M. M. Lydia LUTHRINGER
La Barre : M. M. Philippe GIMBERT
Louvatangé : M. M. Gérome FASSET
Monteplain : M. M. Luc BEJEAN
Montmirey-la-Ville : M. M. Eric PERTUS
Mutigney : M. M. Eric DRUOT
Offlanges : M. M. Jean-Claude THABARD
Orchamps : M. M. Régis CHOPIN, M. M. Olivier DEMANDRE, M. M. Lucette NAEGELLEN, M. M. Barbara PANOUILLOT
Ougney : M. M. Cédric IVANES
Our : M. M. Segundo ALFONSO
Pagney : M. M. Michel GANET
Plumont : M. M. Christophe PERRET
Ranchot : M. M. Séverine DEVILLE, M. M. Gérard ROBERT
Rans : M. M. Jean-Louis MORLIER, M. M. Raphaël TEMPESTA
Romain : M. M. Aurélie CHANCENOTTE
Salans : M. M. Philippe SMAGGHE, M. M. Yves COINCENOT
Sermange : M. M. Michel BENESSIANO
Serre les Moulières : M. M. Claude TERON
Taxenne : M. M. Ludovic DUVERNOIS
Thervay : M. M. Stéphane ECARNOT
Vitreux : M. M. Alain GOMOT

Suppléés :

Absents excusés : **Brans :** M. M. Michael PERES
Dampierre : M. M. Valérie BENDERITTER
Evans : M. M. François GRESET
Fraisans : M. M. Hubert BACOT, M. M. Sophie NIALON
La Bretenière : M. M. Isabelle GUILLOT
Montmirey-le-Château : M. M. Martin DAUNE
Orchamps : M. M. Nicolas JOLY
Rouffange : M. M. Aurore PLANCON
Saligny : M. M. Gilbert LAVRY

Secrétaire de séance : M. M. Claude TERON

Procurations de vote :

Mandants : M. M. Martin DAUNE (MONTMIREY LE CHATEAU), M. M. Nicolas JOLY (ORCHAMPS), M. M. Isabelle GUILLOT (LA BRETENIERE), M. M. Hubert BACOT (FRAISANS)

Mandataires : M. M. Eric PERTUS (MONTMIREY LA VILLE), M. M. Barbara PANOUILLOT (ORCHAMPS), M. M. Gérome FASSET (LOUVATANGE), M. M. Dominique JOLY (FRAISANS)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h10 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

ADHESION A L'ARETE

L'arÊTE est une structure de création artistique et de diffusion culturelle située à Besançon, qui propose notamment une matériauthèque à laquelle la médiathèque fait appel pour se procurer du petit matériel (papier, cartons, tissus, bois, coquillage...) issu de la récupération, pour des ateliers de bricolage menés par la médiathèque.

Cout : une adhésion annuelle de 30€ pour y venir quand on veut.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **accepte l'adhésion à cette structure (l'arÊTE) ;**
- **autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;**
- **autorise Monsieur le Président à engager toutes les dépenses nécessaires à cette adhésion et notamment l'adhésion d'un montant de 30 € annuel ;**
- **autorise Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires pour le bon fonctionnement de ce dossier.**

Pour extrait conforme,
Le Président,
Gérome FASSET

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 42

Contre : 0

Abstention : 0

The image shows a large, stylized black ink signature of Gérome FASSET. Behind the signature is a circular official stamp in light blue. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' at the top and 'JURA NORD' at the bottom, with a central emblem.

ANNEXE

Besançon, le 24/05/2022

~~HH~~
l'arÊTE
109, rue de Belfort à Besançon
lartdetretousensemble@gmail.com
SIRET 853 271 922 00017

À l'attention de :
Médiathèque Jura Nord
9 rue Richebourg
39350 Gendrey

Facture : F-O-22-16

Objet : Une adhésion à l'arÊTE donnant le droit de se fournir à la matériauthèque.

Montant :
30€TTC

l'association l'arÊTE n'est pas assujettie à la TVA

date du règlement : 24/07/2022

escompte en cas de paiement anticipé : NON
pénalité de retard : 10 % par mois de retard

Références bancaires de l'association l'arÊTE :

Crédit Agricole Franche-Comté
RIB 12506 20 042 56525417072
BAN FR76 1250 6200 4256 5254 1707 270
BIC AGRIFRPP825

Facture : F-O-22-16

Page 1 / 1